

Inauguration officielle des RNTP 2017 – Discours de Louis NEGRE

Marseille - mardi 10 octobre 2017 - 10h30

Madame La Ministre des Transports, Chère Élisabeth BORNE,

Monsieur le Président de la Région PACA, cher Renaud MUSELIER,

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, cher Jean-Claude GAUDIN

Monsieur le Président de l'UTP, cher Thierry MALLET,

Monsieur le Président du GIE Objectif Transports Public, cher Frédéric BAVEREZ

Monsieur le Président de l'AdCF, cher Jean-Luc RIGAUT,

Mesdames et Messieurs les élus,

Chers amis,

C'est pour moi un immense plaisir que de vous accueillir aux 26^{ème} Rencontres Nationales du Transport Public au sein de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et de la région Provence Alpes Côte d'Azur toutes deux chères à mon cœur. Je salue tous les élus de la Région et, tout particulièrement, Jean-Claude Gaudin et Renaud Muselier pour la qualité de leur accueil. Le monde des transports et de la mobilité durable est très heureux de venir à Marseille ceci d'autant plus que vous êtes lancés dans cette grande aventure de la Métropole qui porte, avec la création de l'AOT unique, un projet très innovant en matière de mobilité, projet mené par mon ami Jean-Pierre Serrus que je salue. Et nous sommes aussi très heureux d'être dans la Région Provence Alpes Côte d'Azur qui est, sous la responsabilité de son Vice-président transports, notre ami Philippe Tabarot, lancée dans une importante concertation avec les usagers qui s'est achevée hier, ici-même à Marseille. Elle servira de point de départ à une réforme des transports régionaux rendue indispensable par la qualité de service insuffisante du TER, la saturation des réseaux routiers et la faible complémentarité modale.

Ces Rencontres Nationales du Transport Public se déroulent au moment même où, Madame la Ministre, vous venez de lancer les Assises de la Mobilité. Votre ambition est de présenter au Parlement, début 2018, une Loi d'Orientation des Mobilités qui doit permettre de tenir compte de toutes les évolutions et innovations qui font que les transports vont radicalement changer de perspective dans les années qui viennent. Des transports qui étaient, depuis 1982, organisés par la LOTI, une Loi qui a fait ses preuves et qui a permis un développement de tous nos réseaux de transport publics, comme jamais, depuis qu'ils existent.

.../...

Mais comme je le disais il y a un instant, nous faisons face à une révolution technologique qui va métamorphoser notre vision et surtout notre pratique de la mobilité durable. C'est pourquoi le GART a, avec enthousiasme, adhéré à la démarche des Assises de la Mobilité, démarche dont nous vous remercions d'avoir bien voulu nous y associer étroitement.

Ainsi, vous nous avez demandé expressément d'organiser des ateliers territoriaux pour que nos adhérents et nos partenaires puissent apporter leur contribution aux assises ce que nous acceptons avec plaisir. De plus, notre association sera représentée au sein du Comité d'Orientation des Infrastructures et elle participe à tous les groupes d'experts que vous avez mis en place à l'occasion de ces assises. Si nous sommes présents dans ces instances, soyez assurée Madame la Ministre que ce n'est pas pour y faire de la figuration mais bien pour apporter des propositions concrètes dans le nouveau monde des transports qui s'annonce.

Ces propositions s'inscrivent dans le temps, présent, proche ou à moyen terme.

J'avais d'ailleurs été très frappé par les travaux de la COP21 qui s'intéressaient à la fois au présent et à un futur un peu plus lointain et j'ai été particulièrement heureux de voir que vous avez associé aux assises des personnes telles que Patrick Oliva qui fut une des chevilles ouvrières des travaux du volet transport de la COP21.

Pour ce qui est des perspectives proches, les Assises arrivent idéalement quelques mois après la conclusion des États Généraux de la Mobilité Durable que nous avons organisés avec nos partenaires et amis de l'UTP, de Régions de France, TDIE, de la FNAUT et de la FNTV.

Je rappelle qu'avec les partenaires que je viens de citer, ces Etats Généraux ont été organisés pour faire remonter les attentes de toutes les parties prenantes (collectivités, opérateurs, industriels, usagers, etc.). Ainsi, au terme de riches débats menés en régions, d'un très important travail de synthèse et d'un colloque de clôture au Sénat, nous avons publié 70 propositions pour la mobilité de tous les français.

Cette publication a rencontré un grand succès et a amené les principaux candidats à l'élection présidentielle à se positionner sur nos thématiques. C'était d'ailleurs le but recherché.

Nous avons eu, Madame la Ministre, l'occasion de vous en parler récemment et de vous dire que nous apporterions ces propositions au débat des Assises. En souhaitant, bien évidemment, qu'elles puissent être reprises dans la Loi que vous présenterez au Parlement au premier semestre 2018.

Sept de ces 70 propositions, sont nos propositions prioritaires. Pour mémoire, je vous en rappelle la liste :

.../...

1. Création d'un Ministère des Transports de plein exercice (proposition déjà mise en œuvre),
2. Loi de programmation financière sur le quinquennat (cette proposition sera mise en œuvre dans le cadre de la future Loi Mobilité)
3. Ouvrir l'exploitation des trains régionaux à la concurrence (cette proposition sera mise en œuvre dans le cadre de la future Loi Mobilité),
4. Ramener la TVA sur le transport public du quotidien à 5,5 %,
5. Sanctuariser le Versement Transport,
6. Soutenir financièrement l'acquisition de véhicules de transport public à faibles émissions,
7. Travailler sur l'exercice du droit de grève et du droit de retrait.

Je suis très heureux de constater, Madame la Ministre que, d'ores e déjà, en l'espace de quatre mois, trois d'entre elles ont déjà été mises en œuvre ou intégrées dans la démarche gouvernementale.

Mais le GART souhaite aussi être porteur de propositions à moyen long terme.

C'est pourquoi nous avons demandé au CODOR, qui est le Conseil d'Orientation du GART, dont je vois de nombreux membres présents et l'important travail conduit sous la présidence de mon collègue et ami Bernard Soulage d'envisager les perspectives futures. Le résultat de leurs réflexions sera abordé lors d'un prochain Conseil d'administration du GART mais je ne résiste pas à l'envie de vous en donner quelques lignes directrices. Elles tiennent dans trois mots : l'électrification du parc, la digitalisation des acteurs et l'autonomisation des véhicules.

L'électrification est un enjeu de santé. De santé pour notre planète d'abord, pour lutter contre le réchauffement climatique et de santé publique car la transition énergétique permettra d'améliorer la qualité de l'air dont la médiocrité actuelle est responsable de plusieurs dizaines de milliers de décès chaque année.

Mais le modèle économique de l'industrie des véhicules électriques est encore à trouver. En particulier, pour les autobus dont le coût total de possession est près de deux fois plus élevé pour les bus électriques que pour leur version diesel Euro 6. Ce coût bien trop élevé nécessitera, comme nous le demandons dans le cadre des Assises, une aide de l'Etat au moins pendant la phase intermédiaire.

A cet égard, permettez-moi de faire une parenthèse plus critique. Nous ne comprenons pas que le Gouvernement puisse afficher les plus grandes ambitions en matière de transition énergétique et, si j'ose dire, « en même temps », décider de supprimer la prime de 200 € d'aide à l'achat des Vélos à Assistance Electrique !

.../...

C'est une vraie mesure de transition énergétique. Elle a prouvé son efficacité. Comme le demande le Club des Villes et Territoires Cyclables et son Président Pierre Serne, partenaires des RNTP, nous demandons fermement le maintien de cette aide sans conditions de ressources car il ne s'agit pas d'une mesure sociale mais d'une mesure de politique environnementale.

Nous avons proposé un amendement au PLF en ce sens et nous comptons, Madame la Ministre, sur votre soutien dont nous ne doutons et celui du Ministre d'Etat Nicolas Hulot.

Pour ce qui est de la digitalisation, en particulier des usagers, la question des modèles économiques des nouveaux services de mobilité est fondamentale. Les AOT ne devraient leur ouvrir leur porte que si ces derniers améliorent l'équilibre économique de l'ensemble de la chaîne des déplacements.

Pour pouvoir agir ainsi, il sera indispensable que le milieu du transport public renforce sa culture économique et se dote d'outils de simulation. C'est un enjeu important !

En ce qui concerne l'autonomisation des véhicules qui est un des axes les plus prometteurs mais aussi les plus difficiles à mettre en œuvre techniquement et juridiquement, nous soutenons toutes les expérimentations dans ce domaine et nous souhaitons que la future Loi d'Orientation sur les Mobilité fixe un cadre d'expérimentation le plus large possible.

Enfin, comme nous sommes en octobre 2017, je voudrais conclure mon propos par quelques mots sur la réforme du stationnement payant sur voirie qui entrera en vigueur le 1^{er} Janvier prochain. Cette réforme va compléter utilement les politiques de mobilité des agglomérations.

À ce jour, le dispositif technique et législatif est opérationnel et l'État, après une longue période d'attentisme des administrations centrales a mis les bouchées doubles pour que la Loi puisse effectivement entrer en vigueur le 1^{er} janvier prochain. Sous la direction du Préfet Stéphane Rouvé, un très important travail technique a été accompli. L'Agence Nationale pour le Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) est opérationnelle pour traiter les forfaits de post-stationnement et la Commission Nationale du Contentieux du Stationnement est en cours d'installation à Limoges.

S'agissant d'une réforme qui va profondément changer les habitudes des collectivités concernées, nous avons passé l'année à déployer des efforts considérables à faire de la pédagogie auprès des nombreuses villes, le plus souvent de taille moyenne, qui nous ont témoigné des difficultés qu'elles rencontraient dans la préparation à la mise en œuvre de la Loi.

Autant, il y a un an, nous étions assez inquiets sur le nombre important de villes qui n'étaient pas prêtes autant, à ce jour et compte tenu du temps qui nous reste jusqu'à la fin de l'année,

.../...

nous sommes rassurés car les enquêtes montrent que le nombre résiduel de villes qui ont encore des difficultés sur ce sujet est faible.

C'est donc avec ambition et confiance que nous abordons l'année qui vient. A vous, Madame la Ministre, et à vous tous, je souhaite personnellement et au nom de tous les élus du GART et de son équipe permanente, d'excellentes Rencontre Nationales des Transports Publics en cette belle ville de Marseille dans cette métropole dynamique d'Aix-Marseille-Provence et au sein cette magnifique région Provence Alpes Côte d'Azur.

Je vous remercie de votre intention !

Seul le prononcé fait foi